

Avant le départ

Païement du séjour

Vous avez reçu une facture de la mairie. Le paiement est à adresser directement à la mairie 15 jours avant le départ. Le montant est calculé en fonction du quotient familial.

Fiche sanitaire

La fiche sanitaire est importante car c'est le seul document qui sera utilisé si votre enfant a besoin de soins. L'assistante sanitaire du séjour s'y référera.

Pour les traitements réguliers ou exceptionnels pris avant le séjour et devant être poursuivis pendant le séjour, je vous prie de fournir les médicaments ainsi qu'une ordonnance du médecin. Tout médicament ne peut être administré sans ordonnance (aspirine et homéopathie). Si votre enfant est sujet aux maux de tête ou autre, je vous prie de fournir une ordonnance mentionnant un protocole à suivre.

En cas de consultation chez le médecin durant le séjour, une facture vous sera adressée avec le montant des frais à rembourser, la mairie avançant les frais médicaux pendant le séjour.

Pendant le séjour

Départ

L'horaire de rendez-vous pour les familles est prévu à 7h le lundi 15 mai mais reste à déterminer en fonction de l'organisation de récupération des classes. Nous partons avec une classe de CE2/CM2 de l'école Léon Bourgeois A. L'arrivée au centre de la ville de Colombes est prévue aux alentours de 16h30. Le trajet aller-retour est assuré par la compagnie Chambon Gros.

Pour ce trajet, le pique-nique et le goûter des élèves est à la charge des familles, la mairie ne le fournit pas.

Une gourde est à ajouter au trousseau conseillé fourni par la mairie.

Le site

Les vêtements de vos enfants seront lavés durant le séjour, je vous prie de marquer tous les vêtements au nom et au prénom de votre enfant. Un inventaire sera fait à l'aide des trousseaux au début et à la fin du séjour.

Les activités

En plus des temps de classe au centre, nous bénéficierons de quatre activités proposées par l'association Hirondelle : les oiseaux, la biodiversité, les laisses de mer et le cycle de l'eau. Nous pêcherons également à pied, nous visiterons les marais salants de Terre de Sel (filiale de la coopérative « Les Salines de Guérande ») et l'océarium du Croisic.

Le samedi comprend un temps de classe. Le dimanche est une journée avec les animateurs : activités le matin et grand jeu l'après-midi.

Des veillées seront organisées en soirée par les animateurs.

Journée type

Horaires	Activités
7h30 – 8h	Réveil
8h – 8h30	Petit-déjeuner
8h30 – 9h	Toilette et rangement des chambres
9h – 12h	Classe ou activités spécifiques
12h – 13h30	Déjeuner et temps calme
13h30 – 16h30	Classe ou activités spécifiques
16h30 – 17h	Goûter
17h – 18h	Etude
18h – 19h	Douche et temps calme
19h – 20h	Dîner
20h – 21h	Veillée, temps libre et coucher

Programme du séjour

	Matin	Après-midi	Soir
Lundi 15 mai	Voyage aller	Installation et visite du centre	Veillée sur le centre
Mardi 16 mai	Classe	Classe	Veillée sur le centre
Mercredi 17 mai	Classe	Le cycle de l'eau	Veillée sur le centre
Jeudi 18 mai	Classe	Trésors échoués Plage de Montbeau	Veillée sur le centre
Vendredi 19 mai	Classe	Visite de Pornic	Veillée sur le centre
Samedi 20 mai	Classe ou pêche à pied	Classe ou pêche à pied	Veillée sur le centre
Dimanche 21 mai	Journée avec les animateurs : Activités et grand jeu		Veillée sur le centre
Lundi 22 mai	Classe	Les oiseaux	Veillée sur le centre
Mardi 23 mai	Sortie journée en pique-nique Marais salants Terre de Sel-Guérande Océarium du Croisic		Veillée sur le centre
Mercredi 24 mai	La biodiversité de l'eau Ria de Pornic	Classe	Veillée sur le centre
Jeudi 25 mai	Pêche à pied	Classe + début inventaires et rangement	Veillée sur le centre
Vendredi 26 mai	Fin inventaires et rangement	Voyage retour	Veillée sur le centre

Communication

Les téléphones portables sont interdits. Votre enfant communiquera avec vous par lettre. Nous essaierons de faire au moins trois envois. Une page quotidienne sera à votre disposition sur le site de l'école.

Pour écrire à votre enfant, il vous suffit de mentionner son nom, ainsi que le mien et la classe, à l'adresse du centre. Il est aussi possible d'envoyer des colis.

Objets de valeur

Les objets électroniques ne sont pas autorisés pendant le séjour. Votre enfant est autorisé à emporter avec lui un livre, un magazine, des jeux de carte ou une peluche. Pour les photos, il serait préférable que votre enfant soit muni d'un appareil photo jetable.

L'argent de poche ne doit pas dépasser 20 euros. Il est à placer dans une enveloppe nommée que je garderai et donnerai à votre enfant le moment venu.

Retour

Le retour à Colombes est prévu pour 20h30 le vendredi 26 mai.
Un pique-nique est fourni par le centre pour le trajet retour.